



Heraklith®
Número de la version: 2.1

Heraklith.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)
Numéro du produit KI_DP_409

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Isolation thermique
Utilisations déconseillées Aucun connu.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Knauf Insulation
Am Bahnhof
97346 Iphofen
Germany
+32 4 379 02 31
www.knaufinsulation.com
sds@knaufinsulation.com

Région : Belgique

Contact national
Grace Podevyn
Tel: +32 4 379 04 82
Grace.Podevyn@knaufinsulation.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Tel: +32 4 379 04 82
(Lundi - Vendredi, 08:00 hrs - 17:00 hrs)

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Pictogramme de danger Non applicable.

Mention d'avertissement Non applicable.

Mentions de mise en garde Non applicable.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette Non applicable.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fibres de bois Numéro CAS: — Indications sur les composants:(1a)	20-35%
Eau Numéro CAS: 7732-18-5	10-32%
Mousse de polyuréthane / polyisocyanurate (Groupe 2) Numéro CAS: — Indications sur les composants:(1)	5-20%
Heraklith® liant Numéro CAS: 7778-18-9 Indications sur les composants:(1a)	0-30%
Carbonate de calcium Numéro CAS: 471-34-1 Indications sur les composants:(2)	0-30%
Ciment Numéro CAS: 65997-15-1 Indications sur les composants:(2)	0-30%
Verre liquide Numéro CAS: 1344-09-8 Indications sur les composants:(2)	0-5%
Formiate de calcium Numéro CAS: 544-17-2 Indications sur les composants:(2)	0-5%
Chlorure de magnésium Numéro CAS: 7791-18-6 Indications sur les composants:(2)	0-5%

Indications sur les composants

(1a) ingrédient non dangereux. Les substances sont durcies dans le produit final.

(1) ingrédient non dangereux.

(2) Les substances sont durcies dans le produit final.

CAS: Chemical Abstracts Service.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

Autres informations Matériaux de revêtement éventuels : s.o.
Heraklith® N° d'enregistrement REACH : sans objet.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Non applicable.
Ingestion Non applicable.
Contact cutané Non applicable.
Contact oculaire Rincer soigneusement à l'eau

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Aucun.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information générale En cas de réaction indésirable ou de gêne, consulter un médecin

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO2) et poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Information générale Les particules de poussière de PIR peuvent brûler. Produits issus de la combustion du produit : suie, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et traces de gaz tels que l'ammoniac, les oxydes d'azote, le dioxyde de silicium et d'autres substances organiques volatiles.

5.3. Conseils aux pompiers

Information générale Une fumée épaisse sera générée et un appareil respiratoire approprié doit être porté en cas de lutte contre un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles En présence de concentrations élevées de poussière, utiliser l'équipement de protection individuelle indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Non pertinent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Aspirer ou humidifier à l'eau pulvérisée avant de brosser afin d'éviter de brasser la poussière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Couper à l'aide d'une scie à table, à main ou circulaire. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Vérifiez que tous les outils sont en bon état de réparation. Toujours travailler avec un dispositif de sécurité, un dispositif de guidage et un système d'extraction afin de garantir une aération appropriée sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Les panneaux doivent être rangés à plat et de façon stable en un lieu sec, propre et balayé afin de les protéger contre l'humidité, la saleté et la poussière.
Livrés sur palettes et emballés, avec une chape de protection supérieure en carton, une protection au niveau des arêtes, une enveloppe en papier d'aluminium et des bandes de fixation.

Matières incompatibles Solvants

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Isolation thermique

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Fibres de bois

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 3 mg/m³ poussière

Heraklith® liant

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m³

Ciment

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m³

Particules non classifiées autrement:

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP/GVBB 10 mg/m³ fraction inhalable

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP/GVBB 3 mg/m³ fraction alvéolaire

Aucun sur le plan européen, se reporter aux directives et à la législation en vigueur au sein de l'État membre.

8.2. Contrôles de l'exposition

Skin protection Non applicable.

Contrôles techniques appropriés Pas de mesures particulières.

Protection des yeux/du visage Utiliser des lunettes, surtout en cas de manipulation au-dessus des épaules. Le port d'un équipement de protection des yeux conforme à la norme EN 166 est conseillé.

Protection des mains Porter des gants de protection. Cuir.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux normes correctes d'hygiène industrielle. S'assurer que les normes de propreté sont appropriées.

Protection respiratoire Le port d'un type de masque intégral conforme à la norme EN 149 FFP1 est recommandé lors de l'utilisation de ces produits dans un espace confiné ou lors d'opérations susceptibles de générer des émissions de poussière.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide. Le produit est composé de dalles multicouches rectangulaires de laine de bois et un panneau en polyisocyanurate (PIR).
Couleur	Laine de bois - Beige, gris ou coloré Panneau en PIR - Différentes teintes.
Odeur	Aucun.
Seuil olfactif	Non applicable pour l'article.
pH	Non applicable pour l'article.
Point de fusion	Non applicable pour l'article.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable pour l'article.
Point d'éclair	Pas de données disponibles.
Taux d'évaporation	Pas de données disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	B ou A2 conformément à la norme DIN EN 13501
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	Pas de données disponibles.
Densité de vapeur	Non applicable pour l'article.
Densité	350 - 700 kg/m ³
Solubilité(s)	Pas de données disponibles.
Coefficient de partage	Non applicable pour l'article.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable pour l'article.
Température de décomposition	> 100°C
Viscosité	Non applicable pour l'article.
Propriétés explosives	Laine de bois - Pas de données disponibles. Les particules de poussière de PIR peuvent brûler.
Propriétés comburantes	Non applicable pour l'article.
9.2. Autres informations	
Autres informations	Aucun connu.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun connu.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Le produit se décomposera thermiquement au-dessus de > 100°C

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses Aucun en conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chauffage à plus de > 100°C

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Les solvants organiques peuvent dissoudre la colle entre les couches.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux Aucun en conditions normales d'utilisation.
Laine de bois - Le produit se décomposera thermiquement au-dessus de > 300°C
Panneau en PIR - La décomposition à des températures supérieure à 100 °C peuvent
produire de la suie, du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des traces de gaz
tels que l'ammoniac, les oxydes d'azote, le dioxyde de silicium et d'autres substances
organiques volatiles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Non applicable pour l'article.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Non applicable pour l'article.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Non applicable pour l'article.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation
cutanée Non applicable pour l'article.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires
graves/irritation oculaire Non applicable pour l'article.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non applicable pour l'article.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non applicable pour l'article.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in
vitro Non applicable pour l'article.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

Essais de génotoxicité - in vivo Non applicable pour l'article.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Non applicable pour l'article.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Non applicable pour l'article.

Toxicité pour la reproduction - développement Non applicable pour l'article.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non applicable pour l'article.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non applicable pour l'article.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable pour l'article.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Non applicable pour l'article.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est considéré non biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles.

Coefficient de partage Non applicable pour l'article.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et a donc une faible mobilité dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Le produit est considéré PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale [17 06 04] Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Laine de bois - Les résidus prennent la forme de substances structurales bien réparties pour le compostage

Méthodes de traitement des déchets Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Le Règlement européen n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), promulgué le 1er juin 2007, exige la fourniture de fiches techniques de sécurité (SDS) relatives aux substances et mélanges / préparations dangereux.

Les produits Heraklith® (panneaux, planches) sont définis comme des articles conformes à la réglementation REACH et, par conséquent, aucune fiche technique de sécurité n'est requise par la loi pour ces produits.

Conformément à la pratique industrielle et à ses engagements volontaires, la société Heraklith® a pris la décision de continuer à fournir des informations appropriées à ses clients afin de garantir une manipulation et une utilisation sans danger de la laine de bois tout au long du cycle de vie du produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Article 33 du règlement REACH – Déclaration:

Sur la base des informations disponibles, nous confirmons que ce produit ne contient aucun produit répertorié dans la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à compter de la date de révision du présent document. En conformité avec les articles 33, 57 et 59 du règlement REACH.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

Heraklith® Panneaux multicouches avec polyisocyanurate (PIR)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. CAS: Chemical Abstracts Service. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. ONU: Organisation des Nations unies. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
Information générale	Heraklith® est une marque déposée de Knauf Insulation
Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de :	
www.heraklith.com	
Further product information can be obtained from	info@heraklith.com
Commentaires sur la révision	1.3, 1.4 [BE]
Date de révision	18/01/2017
Révision	2.1
Remplace la date	24/10/2016
Numéro de FDS	4742
Familles de produits	Herafoam

Cette fiche technique de sécurité / fiche technique du produit ne constitue pas une évaluation du lieu de travail. Les informations contenues dans le présent document représentent l'état de nos connaissances concernant ce produit à la date de publication de ce document. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques courus en cas d'utilisation de ce produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.